

N/REF : 18/12/2024 12H15 C:024972 I:35638
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 18/12/2024 à 12H15

CABINET HEURTIER

**6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : OURSIERE
9/11 RUE DE LA GRANGE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 20 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 9 GRANGE - MEYLAN - MR BERTRAND 06 63 17 89 33 - 1ER ETAGE
PREVOIR PETIT CAMERA
MOTIF : INTERVENIR POUR EXPERTISE BOUCHON SUR COLONNE EAUX USEES
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 19/12/2024 A 10H15
LE PASSAGE CAMÉRA DEPUIS LA TERRASSE SUR COLONNE SALLE DE BAIN WC RAS
COLONNE CÔTÉ MONSIEUR BERTRAND ENVOYER LE PLOMBIER POUR RECHERCHE DE
FUIITE DANS LA GAINTE TECHNIQUE
PAS DE BOUCHON SUR LA COLONNE PAS D ANOMALIE CONSTATEE

OBSERVATIONS : A LA DEMANDE DE MR BERTRAND PDT DU CONSEIL SYNDICAL OURSIERE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.0 a 10km	1	265,38	265,38

TOTAL H.T.	265,38
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,91

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN